

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR –ICF-**

Siège social : 06, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

La société des Industries Chimiques du Fluor-ICF, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 mars 2022. Ces états financiers sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M.Mohamed Oussama HAMROUNI (L'Expert Financial, Audit & Conseil) et M. Islem RIDANE (CNBA).

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**

(Exprimé en dinar tunisien)

<b>ACTIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2 021</b>	<b>2 020</b>
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		888 285	888 285
Moins : amortissements		<888 285>	<880 800>
	3	0	7 485
Immobilisations corporelles		99 621 929	97 505 344
Moins : amortissements		<74 363 816>	<69 201 545>
	4	25 258 113	28 303 799
Immobilisations Financières		24 363 435	24 613 961
Moins : provisions		<947 659>	<1 120 590>
	5	23 415 776	23 493 371
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>48 673 889</b>	<b>51 804 655</b>
Autres actifs non courants	6	-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>48 673 889</b>	<b>51 804 655</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks		46 579 851	43 053 244
Moins : provisions		<1 080 232>	<1 007 867>
	7	45 499 619	42 045 377
Clients et comptes rattachés		30 321 497	6 919 907
Moins : provisions		30 321 497	6 919 907
Autres actifs courants		5 045 995	4 889 609
Moins : provisions		5 045 995	4 889 609
	8	5 045 995	4 889 609
Placements et autres actifs financiers	9	288 758	369 425
Liquidités et équivalents de liquidités	10	10 704 632	6 731 205
<b>Total des actifs courants</b>		<b>91 860 501</b>	<b>60 955 523</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>140 534 390</b>	<b>112 760 178</b>

**BILAN**  
**AU 31 DECEMBRE 2021**

(Exprimé en dinar tunisien)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social		21 000 000	21 000 000
Réserves		36 859 433	36 859 433
Autres capitaux propres		3 165 867	3 444 753
Résultats reportés		23 012 333	37 529 096
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>84 037 633</b>	<b>98 833 282</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>9 015 089</b>	<b>&lt;11 366 764&gt;</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	11	<b>93 052 722</b>	<b>87 466 518</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	12	-	324 476
Provisions	13	2 811 554	2 405 978
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>2 811 554</b>	<b>2 730 454</b>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	28 386 441	6 061 889
Autres passifs courants	15	5 667 542	5 886 379
Concours bancaire et autres passifs financiers	16	10 616 131	10 614 938
<b>Total des passifs courants</b>		<b>44 670 114</b>	<b>22 563 206</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>47 481 668</b>	<b>25 293 660</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>140 534 390</b>	<b>112 760 178</b>

**ETAT DE RESULTAT ARRETE**  
**AU 31 DECEMBRE 2021**  
(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	2 021	2020
Revenus		148 047 650	117 519 304
Coût des ventes	Tableau de passage	<129 656 607>	<115 364 604>
<b>Marge brute</b>		<b>18 391 043</b>	<b>2 154 700</b>
Autres produits d'exploitation	17	2 692 119	3 344 322
Frais de distribution	Tableau de passage	<7 283 449>	<4 870 430>
Frais d'administration	Tableau de passage	<4 791 339>	<4 762 979>
Autres charges d'exploitation	Tableau de passage	<5 701 676>	<7 744 890>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 306 698</b>	<b>&lt;11 879 277&gt;</b>
Charges financières nettes	18	926 686	<204 952>
Produits des placements	19	4 679 771	923 741
Autres gains ordinaires	20	250 007	97 883
<b>Résultats des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>9 163 162</b>	<b>&lt;11 062 605&gt;</b>
Impôt sur les bénéfices		<148 073>	<304 159>
<b>Résultats des activités ordinaires après impôts</b>		<b>9 015 089</b>	<b>&lt;11 366 764&gt;</b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>9 015 089</b>	<b>&lt;11 366 764&gt;</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>Résultat de l'exercice après modifications comptables</b>		<b>9 015 089</b>	<b>&lt;11 366 764&gt;</b>

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE**  
**AU 31 DECEMBRE 2021**

(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	2 021	2 020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients		124 531 182	140 661 206
Encaissements reçus des débiteurs divers		1 440 689	1 447 679
Sommes versées aux fournisseurs		<103 237 764>	<117 365 587>
Sommes versées au personnel		<18 845 329>	<20 728 028>
Impôts sur les bénéfices		<75 512>	1 654 846
Charges financières		<137 197>	<125 458>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	21	<b>3 676 069</b>	<b>5 544 658</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<1 766 275>	<2 080 251>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		690	246 732
Décaissements / acquisition d'immobilisations financières		0	0
Encaissements / cession d'immobilisations financières		<1 136>	12 097
Flux de trésorerie provenant des prêts personnels		<111 981>	<510 689>
Flux de trésorerie provenant des produits de placement		4 696 275	966 740
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	22	<b>2 817 573</b>	<b>&lt;1 365 371&gt;</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		<3 153 609>	<16 791 626>
Encaissements provenant des subventions			
Remboursement d'emprunts		<245 442>	<2 751 048>
Encaissements provenant des emprunts			
Encaissement suite à l'émission de nouvelles actions			
Encaissement en plus auprès des actionnaires			
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	23	<b>&lt;3 399 051&gt;</b>	<b>&lt;19 542 674&gt;</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	24	<b>878 836</b>	<b>332 068</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>3 973 427</b>	<b>&lt;15 031 319&gt;</b>
Trésorerie au début de l'exercice		6 731 205	21 762 524
Trésorerie à la clôture de l'exercice		10 704 632	6 731 205
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>3 973 427</b>	<b>&lt;15 031 319&gt;</b>

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE**

Charges par Destination	Montant	Ventilation				
		Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements	Autres charges	Production stockée ou déstockage de production
<b>Coût des ventes</b>	129 656 607	116 118 165	13 302 267	4 795 789	2 046 245	(6 605 859)
<b>Frais de distribution</b>	7 283 449	-	716 548	-	6 566 901	-
<b>Frais d'administration</b>	4 791 339	137 250	3 642 573	295 657	715 859	-
<b>Autres charges</b>	5 701 676	732 474	2 282 016	1 489 172	1 198 014	-
<b>Total</b>	<b>147 433 071</b>	<b>116 987 889</b>	<b>19 943 404</b>	<b>6 580 618</b>	<b>10 527 019</b>	<b>(6 605 859)</b>

**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

Produits		Charges		Soldes		2021	2020
Revenus et autres produits d'exploitation	148 047 650						
Production stockée	6 605 860	Déstockage de production		-			
Production immobilisée	298 590						
<b>Total</b>	<b>154 952 100</b>	<b>Total</b>		<b>-</b>	<b>Production</b>	<b>154 952 100</b>	<b>117 283 601</b>
<b>Production</b>	<b>154 952 100</b>	<b>Achats consommés</b>		<b>116.987.889</b>	<b>Marge sur coût matières</b>	<b>37 964 210</b>	<b>18 891 566</b>
<b>Marge sur coût matières</b>	<b>37 964 210</b>						
Subventions d'exploitation	278 886	Autres charges externes		10 351 955			
Produits divers ordinaires	1 301 806						
<b>Total</b>	<b>39 544 901</b>	<b>Total</b>		<b>10 351 955</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>29 192 946</b>	<b>13 386 174</b>
Valeur ajoutée brute	<b>29 192 946</b>	Impôts et taxes		175 064			
		Charges de personnel		19 943 404			
<b>Total</b>	<b>29 192 946</b>	<b>Total</b>		<b>20 118 467</b>	<b>Excédent ou insuffisance brut d'exploitation</b>	<b>9 074 479</b>	<b>&lt;7 413 432&gt;</b>
Excédent brut d'exploitation	9 074 479	Insuffisance brute d'exploitation		-			
Autres produits ordinaires	295 510	Autres charges ordinaires		-			
Produits financiers	8 014 171	Charges financières		2 453 217			
		Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires		6 580 618			
Transfert et reprise sur charges	812 838	Impôt sur le résultat ordinaire		148 073			
<b>Total</b>	<b>18 196 998</b>	<b>Total</b>		<b>9 181 908</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>9 015 089</b>	<b>&lt;11 366 764&gt;</b>
Résultat positif des activités ordinaires	<b>9 015 089</b>	Résultat négatif des activités ordinaires		-			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires		-			
Effet positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables		-			
		Impôt sur élément extraordinaire et modifications comptables		-			
<b>Total</b>	<b>9 015 089</b>	<b>Total</b>		<b>-</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>9 015 089</b>	<b>&lt;11 366 764&gt;</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

(Exprimé en dinar tunisien)

### **1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.**

La société a été créée en 1971 sous la forme d'une société anonyme. Elle a pour objet la production et la vente à l'exportation de fluorure d'aluminium. L'usine a été construite à Gabès dans le cadre d'un contrat de fourniture d'usine clés en main en date du 8 Décembre 1973, modifié par deux avenants ultérieurs. Elle a été mise en service en Juin 1976.

A l'origine, l'intégralité du chiffre d'affaires de la société était réalisée à l'exportation, jusqu'à l'exercice 2009 où elle a commencé à vendre l'anhydrite non seulement à l'export mais aussi dans le marché local, après la réalisation d'un projet de valorisation de ce déchet industriel.

### **2. PRINCIPES COMPTABLES ET EVENEMENTS DE L'EXERCICE.**

La société a opté pour la présentation de ses états financiers selon le modèle de référence, conformément à la norme comptable générale tunisienne numéro 1.

Les principes comptables les plus significatifs qui ont servi à l'élaboration des états financiers sont les suivants :

#### **Immobilisations.**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition incluant principalement le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables et les frais directs tels que les commissions, les frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation sont ajoutées à la valeur comptable nette du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de la performance initialement évaluée du bien existant bénéficieront à la société. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

#### **Les stocks de matières premières et produits finis.**

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Les stocks de produits finis sont évalués selon le dernier coût moyen pondéré mensuel.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et autres coûts liés l'acquisition des éléments achetés.

Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduits du coût d'acquisition et ce à l'exception des subventions se rapportant aux biens stockés.

Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production

Les coûts directs et indirects de production comprennent les coûts de main d'œuvre directe, de main d'œuvre indirecte, d'amortissements et d'entretiens de bâtiments et équipements industriels.

### **Les opérations en monnaies étrangères.**

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par la société est converti en dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

A chaque date de clôture de l'exercice :

\* Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture ;

\* Le gain ou la perte de change sont considérés comme étant le résultat de la fluctuation du cours de l'exercice considéré, et sont pris en compte dans la détermination du résultat net pour cet exercice sauf si la société se trouve dans la situation où la durée de vie prédéterminée ou prévisible de l'élément monétaire libellé en monnaies étrangères s'étend au-delà de la fin de l'exercice subséquent, dans ce cas, l'écart de conversion est résorbé sur la durée de vie restante de l'élément monétaire ;

\* Les éléments non monétaires, qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

### **Les titres de participation**

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Sont exclus, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais de banque.

Ces frais sont inscrits directement en charges.

Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres peuvent être, le cas échéant, inclus dans le coût d'acquisition desdites participations.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il est tenu compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net...

### **Evènements postérieurs à la clôture.**

L'impact des événements qui constituent un élément complémentaire de la valeur des éléments de l'actif ou du passif de la société tels qu'ils existaient à la date de clôture est traduit dans les états financiers chaque fois qu'il revêt un caractère significatif et qu'il survient, entre la date de clôture de l'exercice et la date de leur publication.

### **Contentieux fiscal**

Courant l'exercice 2000, la société a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts directs et indirects. L'arrêté de taxation d'office qui portait sur un montant de 632 104 dinars (dont 41 755 dinars en matière

de retenues à la source), a été annulé par un jugement de la cour d'appel et ramené à 71 112 dinars. Il est à signaler que l'administration s'est pourvue en cassation devant le tribunal administratif. Ce dernier a prononcé son jugement le 30 Mai 2008, en acceptant la demande de l'administration, renvoyant ainsi l'affaire auprès de la cours d'appel. Cependant, durant l'exercice 2014, la cours d'appel a prononcé à l'encontre de la société un jugement définitif fixant le montant de la taxation d'office à 519 000 TND. Toutefois, la société n'a pas encore reçu le jugement définitif.

### **Impact de la pandémie COVID-19**

Malgré les circonstances extrêmement difficiles dues à la persistance de l'épidémie du Coronavirus, la société a maintenu une politique de vente qui repose principalement sur des contrats à moyen et long terme et sa mise en œuvre et sa concrétisation sur de bonnes bases. D'ailleurs, I.C.F est parvenue, en ces circonstances très difficiles, à renouveler la plupart de ses contrats de vente de fluorure d'aluminium à moyen terme.

A l'instar des états financiers annuels précédents, la pandémie n'a pas entraîné de changements dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

### 3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.

Désignation	2 021	2020
Logiciels	480 495	480 495
Brevets licences procédés	407 790	407 790
Sous Total	888 285	888 285
Moins amortissements	<888 285>	<880 800>
	-	<b>7 485</b>

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.

Désignation	2 021	2 020
Terrains	3 977 043	3 977 043
Constructions	15 954 427	15 616 349
Installations techniques, matériel et outillage industriel	71 694 242	70 438 398
Matériel de transport	764 292	764 292
Autres immobilisations corporelles	4 265 084	4 221 660
Immobilisations en cours	2 966 841	2 487 602
Sous Total	99 621 929	97 505 344
Moins amortissements	<74 363 816>	<69 201 545>
	<b>25 258 113</b>	<b>28 303 799</b>

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente comme suit :

**TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

Désignation	Valeurs Brutes			Amortissements				Valeurs Nettes au	
	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cession / Redressement	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul des amortissements au 31/12/2020	Reprise / Redressement	Dotations de l'exercice	Cumul des amortissements au 31/12/2021	31/12/2021
Logiciels	480 495	-	-	480 495	473 009	-	7 486	480 495	-
Brevets licences procédés	407 790	-	-	407 790	407 790	-	-	407 790	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>888 285</b>			<b>888 285</b>	<b>880 799</b>	-	<b>7 486</b>	<b>888 285</b>	-
Terrains	3 977 043	-	-	3 977 043	23 625	-	7 500	31 125	3 945 918
Constructions	15 616 349	338 078	-	15 954 427	10 182 761	-	633 644	10 816 405	5 138 022
Installations techniques, matériel outillage industriel	70 438 398	1 502 976	247 131	71 694 242	55 250 412	247 131	4 389 079	59 401 359	12 292 883
Matériel de transport	764 292	-	-	764 292	419 155	-	142 896	562 049	202 243
Autres immobilisations corporelles	4 221 660	55 262	11 840	4 265 084	3 325 592	11 840	239 123	3 552 878	712 206
Immobilisations en cours	2 487 602	1 651 752	1 172 512	2 966 842	-	-	-	-	2 966 842
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>97 505 344</b>	<b>3 548 068</b>	<b>1 431 483</b>	<b>99 621 929</b>	<b>69 201 545</b>	<b>258 971</b>	<b>5 421 242</b>	<b>74 363 816</b>	<b>25 258 113</b>
<b>Total des immobilisations corporelles &amp; incorporelles</b>	<b>98 393 629</b>	<b>3 548 068</b>	<b>1 431 483</b>	<b>100 510 215</b>	<b>70 082 345</b>	<b>258 971</b>	<b>5 428 728</b>	<b>75 252 102</b>	<b>25 258 113</b>

## 5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.

Désignation	2 021	2020
Prêts au personnel	230 578	481 221
Participations*	23 578 708	23 578 708
Dépôts et cautionnements	554 149	554 032
Sous Total	24 363 435	24 613 961
Moins provisions	<947 659>	<1 120 590>
	<b>23 415 776</b>	<b>23 493 371</b>

Les provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	2 021	2020
- ACMG	150 000	150 000
- SOTAC	500	500
- Société de Ciment de Bizerte	122 074	125 077
- STB	565 535	523 634
- STE D'ECRYPTAGE ETAMARRAGE NAVIRES	100 000	100 000
- UNIMED	9 550	-
- BIAT	-	221 379
	<b>947 659</b>	<b>1 120 590</b>

\* Le poste titres de participations est détaillé dans le tableau suivant :

Titres	Valeurs historiques 2020	Acquisition 2021	Cession 2021	Valeurs historiques 2021	Taux de participation	Nombre d'actions	Coût d'acquisition moyen	Cours Décembre 2021	Provisions		Variation
									au 31/12/2020	au 31/12/2021	
ATTIJARI BANK	12 409 444	-	-	12 409 444	3,97%	1 618 783	7,666	30,29	-	-	-
MARHABA BELVEDERE	4 518 200	-	-	4 518 200	11,30%	45 182	100,000	100,00	-	-	-
STE ALKIMIA	1 674 419	-	-	1 674 419	2,67%	51 940	32,238	38,58	-	-	-
STB	735 733	-	-	735 733	0,04%	63 200	11,641	2,69	523 634	565 535	41 901
ESSALAMA SICAF	697 000	-	-	697 000	8,71%	69 700	10,000	10,00	-	-	-
A.C.M.G	150 000	-	-	150 000	6,00%	15 000	10,000	-	150 000	150 000	-
FOIRE DE GABES	10 000	-	-	10 000	0,91%	200	50,000	50,00	-	-	-
BANQUE DE SOLIDARITE	10 000	-	-	10 000	0,02%	1 000	10,000	10,00	-	-	-
SOTAC	500	-	-	500	0,02%	5	100,000	-	500	500	-
STE DE STOCKAGE PETROLIERS	500 000	-	-	500 000	27,78%	5 000	100,000	100,00	-	-	-
POULINA HOLDING	8 860	-	-	8 860	0,00%	1 607	5,513	11,55	-	-	-
SOTRAPIL	196 026	-	-	196 026	0,61%	25 298	7,749	12,70	-	-	-
FCP MAXULA CROISSANCE	-	-	-	-	0,00%	0	-	-	-	-	-
CIMENTS DE BIZERTE	149 478	-	-	149 478	0,03%	13 000	11,498	2,11	125 077	122 074	<3 003>
ENNAKL	21 582	-	-	21 582	0,01%	2 017	10,700	12,27	-	-	-
AMARAGE ET DESAMARAGE	100 000	-	-	100 000	20,00%	10 000	10,000	-	100 000	100 000	-
UNIMED	47 283	-	-	47 283	0,02%	4 957	9,539	7,61	-	9 550	9 550
BIAT	2 350 184	-	-	2 350 184	0,13%	45 066	52,150	58,41	221 379	-	<221 379>
<b>TOTAL</b>	<b>23 578 709</b>	-	-	<b>23 578 709</b>	-	-	-	-	<b>1 120 590</b>	<b>947 659</b>	<b>&lt;172 931&gt;</b>

## 6. AUTRES ACTIFS NON COURANTS.

Désignation	2021	2020
Charges à répartir unité H2SO4	-	-
	-	-

## 7. STOCKS.

Désignation	2 021	2020
Matières premières	32 158 911	29 669 435
Matières consommables	5 165 827	5 057 121
Emballages commerciaux	653 891	827 169
Produits finis ALF3	7 427 801	5 989 845
Produit finis ANHYDRITE	146 349	32 173
Produits intermédiaires H2SO4 et Oléum	1 027 072	1 477 501
Sous Total	46 579 851	43 053 244
Moins provisions pour dépréciation *	<1 080 232>	<1 007 867>
	<b>45 499 619</b>	<b>42 045 377</b>

\* Les provisions se détaillent comme suit :

Désignation	2 021	2020
Provision pour dépréciation de produit fini AIF3	750 967	375 291
Provision pour dépréciation de matière première	10 115	312 906
Provision pour dépréciation des pièces de rechange	319 150	319 670
	<b>1 080 232</b>	<b>1 007 867</b>

## 8. AUTRES ACTIFS COURANTS.

Désignation	2 021	2020
Débiteurs divers	526	209 173
Etat	4 501 651	4 561 351
Fournisseurs, avances sur commandes	432 455	27 721
Charges comptabilisées d'avance	30 955	17 701
Personnel, avances et acomptes	39 410	32 665
Produits à recevoir	35 849	35 849
Emballages à rendre	5 149	5 149
Sous Total	5 045 995	4 889 609
Moins : provisions	-	-
	<b>5 045 995</b>	<b>4 889 609</b>

## 9. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS.

Désignation	2 021	2020
Prêt au personnel	288 758	369 425
	<b>288 758</b>	<b>369 425</b>

## 10. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES.

Désignation	2 021	2020
Certificats de dépôts	947	2 097
Banques (DT)	826 943	707 519
Banques (devises)	9 871 595	6 015 903
Caisses	5 147	5 686
	<b>10 704 632</b>	<b>6 731 205</b>

## 11. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation au 31/12/2021 s'élèvent à **93 052 722** dinars contre **87 466 518** dinars au 31/12/2020 soit une augmentation de **5 586 204** dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2021 se présente comme suit :

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	Capital	Réserves Légales	Réserves facultatives	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total des capitaux propres avant affectation
<b>Situation au 31 Décembre 2020</b>	<b>21 000 000</b>	<b>2 100 000</b>	<b>34 759 433</b>	<b>3 444 753</b>	<b>37 529 096</b>	<b>&lt;11 366 764 &gt;</b>	<b>0</b>	<b>87 466 518</b>
Modifications comptables 2020	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Soldes après modifications comptables</b>	<b>21 000 000</b>	<b>2 100 000</b>	<b>34 759 433</b>	<b>3 444 753</b>	<b>37 529 096</b>	<b>&lt;11 366 764 &gt;</b>	<b>0</b>	<b>87 466 518</b>
Augmentation de capital souscrite appelée versée	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capitale souscrite non appelée	-	-	-	-	-	-	-	-
Actionnaires capital non appelé	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes & autres distributions	-	-	-	-	-	<3 150 000>	-	<3 150 000>
Affectation en réserves Légales	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en réserves facultatives	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	<14 516 764>	14 516 764	-	-
Obtention de subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	<278 886>	-	-	-	<278 886>
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	9 015 089	-	9 015 089
Modifications comptables 2021	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Situation au 31 Décembre 2021</b>	<b>21 000 000</b>	<b>2 100 000</b>	<b>34 759 433</b>	<b>3 165 867</b>	<b>23 012 332</b>	<b>9 015 089</b>	<b>0</b>	<b>93 052 722</b>

## 12. EMPRUNTS.

Désignation		2021	2020
Emprunt BANQUE DE TUNISIE		-	324 476
Emprunt BIAT		-	-
		-	<b>324 476</b>

## 13. PROVISIONS.

Les provisions s'analysent comme suit :

		2021	2020
Provisions litiges pollution	(a)	370 019	358 792
Provisions pour contentieux fiscal	(b)	519 237	519 237
Provision pour indemnité de départ à la retraite	(c)	1 922 298	1 527 949
		<b>2 811 554</b>	<b>2 405 978</b>

- (a) Ces provisions sont constituées dans le but de couvrir les risques de dédommagement des citoyens de la zone industrielle ayant subi un préjudice à cause de la pollution.
- (b) Cette provision se rapporte à un litige opposant la société à l'administration fiscale suite à une vérification fiscale approfondie effectuée par les services de contrôle au cours de l'exercice 2000.(cf. 2.6. Contentieux fiscal)
- (c) A partir de 2009, la société a opté pour la constatation d'une provision pour indemnité de départ à la retraite pour les indemnités à supporter dans les dix années à venir. Jusqu'au 31/12/2012, la société a constaté une dotation annuelle forfaitaire de 100 000 dinars au titre de cette provision. En 2012, la société a mis en place un procédé de détermination de cette provision. En 2021, l'engagement de la société relatif à l'indemnité de départ à la retraite passe de 1 527 950 DT à 1 922 298 DT suite à l'augmentation du forfait qui a passé de 6 mois à 9 mois.

## 14. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.

Désignation		2021	2020
Fournisseurs d'exploitation locaux		3 021 806	772 513
Fournisseurs d'exploitation étrangers		21 642 560	2 229 057
Fournisseurs d'immobilisations locaux		124 905	111 291
Fournisseurs d'immobilisations étrangers		558 386	212 508
Fournisseurs factures non parvenues		2 898 087	2 519 774
Fournisseurs, retenues de garantie		140 697	216 746
		<b>28 386 441</b>	<b>6 061 889</b>

## **15. AUTRES PASSIFS COURANTS.**

Désignation	2021	2020
Personnel et comptes rattachés	2 480 293	3 060 160
Etat et collectivités publiques	856 528	543 134
Produits constatés d'avance	116 451	110 906
Actionnaires dividendes à payer	9 831	13 746
CNSS et organismes sociaux	1 836 471	1 726 106
Créditeurs divers	367 968	432 327
	<b>5 667 542</b>	<b>5 886 379</b>

## **16. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS.**

Désignation	2021	2020
Echéance à moins d'un an sur emprunt BANQUE DE TUNISIE	324 476	1 947 147
Effets préfinancement importation	10 291 485	8 660 719
Intérêts courus sur préfinancement	170	7 072
	<b>10 616 131</b>	<b>10 614 938</b>

## **17. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2021	2020
Revenus loyers	556 595	535 386
Production immobilisée	298 590	23 978
Cessions ALUMINE	176 000	176 060
Transfert de charge sur immobilisations	-	727 715
Remboursements divers	138 888	58 801
Autres produits sur chargement et déchargement	276 875	321 793
Jeton de présence	-	1000
Reprise de provision pour affaire pollution	92 524	55 587
Reprise de provisions sur :		
- Produit fini AIF3	-	104 241
- Stock matière première	302 791	298 884
- Stock pièces de rechange	520	103
Reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite	278 115	57 044
Reprise de provision pour prime d'encouragement et augmentation gouvernementale	-	299 551
Quote-part des subventions inscrites au résultat de l'exercice	278 886	286 991
Produits liés à une modification comptable	292 335	397 188
	<b>2 692 119</b>	<b>3 344 322</b>

## **18. CHARGES FINANCIERES NETTES.**

Désignation	2 021	2 020
Charges d'intérêts	137 311	362 065
Perte de change	2 264 454	3 251 920
Gain de change	<3 155 521>	<3 676 527>
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	51 452	289 572
Reprise sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	<224 382>	<6 210>
Produits/Charges financières liées à une modification comptable	-	<15 868>
	<b>&lt;926 686&gt;</b>	<b>204 952</b>

## **19. PRODUITS DES PLACEMENTS.**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2021	2020
Placements	45 503	854 012
Dividendes	4 626 727	62 485
Produits sur prêts accordés au personnel	7 541	7 244
	<b>4 679 771</b>	<b>923 741</b>

## **20. AUTRES GAINS ORDINAIRES.**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2 021	2 020
Plus-value sur cession de valeurs mobilières	36	501
Intérêts créditeurs des comptes courants	26 828	75 886
Plus-value sur cession de matériel de transport	-	21 496
Produit divers ordinaire sur annulation dettes fournisseurs	223 143	-
	<b>250 007</b>	<b>97 883</b>

## **21. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION**

Le flux de trésorerie provenant de l'exploitation et qui s'élève au 31/12/2021 à 3 676 069 DT résulte de :

<b>1) Encaissements :</b>		<b>125 971 871</b>
- encaissements auprès des clients		124 531 182
- encaissement reçu des débiteurs divers (location immeubles)		672 462
- encaissement reçu des débiteurs divers (autres)		768 227
<b>2) Décaissements :</b>		<b>&lt;122 295 802&gt;</b>
- décaissements d'exploitation		<122 295 802>

## **22. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS**

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissements s'élèvent à 2 817 573 DT au 31/12/2021. Ce montant correspond au solde des encaissements et décaissements se rapportant aux activités d'investissements au cours de l'exercice et se détaille comme suit :

<b>1) Encaissements</b>		<b>4 717 648</b>
- remboursement des prêts accordés au personnel		21 819
- produits des placements		45 503
- produits des participations dividendes reçus		4 623 932
- encaissements provenant de la cession d'immobilisations et des avances sur commandes		690
- revenus des comptes courants		26 828
- sicav trésor		<1 150>
-produits prêts personnels		26
<b>2) Décaissements</b>		<b>&lt;1 900 075&gt;</b>
- acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<1 766 275>
- prêts accordés au personnel		<133 800>
-acquisition immobilisation financière		-
- frais de banque		-

### **23. FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT**

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élevèrent à <3 399 051> DT au 31/12/2021 et se détaillent comme suit

<b>1) Encaissements</b>		<b>50 648 317</b>
-encaissement provenant des financements		50 648 317
<b>2) Décaissements</b>		<b>&lt;54 047 368&gt;</b>
- dividendes payés		<3 153 609>
- intérêts couru sur financements		<7 072>
- Règlement échéance à moins d'un an sur emprunt BANQUE DE TUNISIE		<1 947 147>
- Règlement des financements		<48 939 540>

### **24. INCIDENCES DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

La fluctuation des cours des devises au cours de l'exercice 2021 a engendré des pertes de change sur les comptes bancaires de 878 836 DT.

### **25. LES PARTIES LIEES :**

Les parties liées se présentent à la date du 31 décembre 2021 comme suit :

<b>LIBELLE</b>	<b>NBRE ACTIONS</b>	<b>POURCENTAGE</b>
ARMICO	560 000	26,67%
MARHABA INTERNATIONAL	396 838	18,90%
MARHABA BEACH	360 368	17,16%
SOHOTO SALEM	101 360	4,83%
TOUR KHALEF	94 351	4,49%
SPDIT SICAF	67 646	3,22%
C.N.P.	58 835	2,80%
BEN NASR FRERES	75 999	3,62%
COMAR	24 036	1,14%
SAAD HADJ KHALIFA	48 572	2,31%
DRISS HICHEM	20 584	0,98%
MARHABA	23 355	1,11%
DIVERS	268 056	12,76%
Total	2 100 000	100,00%

Par ailleurs, hormis les jetons de présence accordés et les dividendes distribués, la société a réalisé courant de l'exercice 2021, avec les parties liées, les opérations suivantes :

- Perception de dividendes distribués par la société ESSALAMA SICAF pour un montant de 34 850 dinars

## **26. ENGAGEMENTS.**

### **Engagements de financement donné**

Dans le cadre du financement de l'unité d'acide sulfurique, la société a conclu deux engagements à moyen terme détaillés comme suit :

- Un crédit accordé par la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars et dont le contrat a été signé le 28 décembre 2011. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce et un taux d'intérêt égal à TMM+1%. Le montant de l'emprunt est totalement débloqué au 31/12/2022 ;
- Un crédit de 10 000 000 dinars accordé par la BIAT, remboursable sur sept ans au taux d'intérêt de TMM+1% avec deux années de grâce. Le montant de l'emprunt est totalement réglé au 31/12/2020.

Ces deux engagements sont couverts par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et le nantissement du matériel à acquérir.

## **27. STATUT FISCAL.**

La société bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 telle que modifiée par les textes subséquents, du fait qu'elle produit exclusivement pour l'exportation. La société a bénéficié de la déduction totale des bénéfices provenant de l'exportation réalisés jusqu'au 31 décembre 2013 et ce, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2012-27 du 29 décembre 2012 portant loi de finances pour l'année 2013. Les bénéfices provenant de l'export réalisés à partir du 1er Janvier 2014 sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%. Les produits accessoires réalisés sur le marché local sont soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%. Toutefois, il est à signaler que suivant l'article 14 de Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi des finances pour l'année 2021. La société

S.C.F sera soumise à l'impôt sur les sociétés aux taux de 15% à partir de l'année 2021 sur les différentes catégories de ses activités.

## **28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE.**

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration au cours de sa réunion du 25 Février 2022. Par conséquent, ils ne reflètent, pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE LA SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR  
TUNIS.

### I. Rapport sur les états financiers

#### Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société "Les industries Chimiques du Fluor SA", qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **93 052 722** dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **9 015 089** dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de **10 704 632** dinars. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 février 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

### **Prise en compte des revenus :**

#### Point clé d'audit :

Au 31 décembre 2021, le revenu de la société "Les industries Chimiques du Fluor SA" s'élève à 148 047 650 dinars et représente 98% du total des produits d'exploitation.

Nous avons considéré que la reconnaissance du revenu constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de son évolution par rapport à l'exercice 2020.

#### Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle du revenu ;
- Examiner les procédures mises en œuvre par la société et tester les contrôles clés identifiés ;
- Faire une revue analytique détaillée du revenu afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire ;
- Analyser un échantillon de factures, notamment les factures significatives de la période et les opérations particulières.

## **Rapport du Conseil d'administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

## **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 07 Mars 2022**

**Les commissaires aux comptes**

***CNBA***  
***Représentée par***

***L'EFAC***  
***Représentée par***

**Islem RIDANE**

**Mohamed Oussama HAMROUNI**

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES  
DE LA SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR  
TUNIS.**

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in-fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement conclues ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Nous portons à votre connaissance que nous n'avons reçue aucun avis de la part de votre Conseil d'administration de nouvelles conventions ou opérations conclues en 2021, régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

2. Conventions et opérations conclues ou réalisées au cours des exercices antérieurs à 2021

Crédit auprès de la Banque de Tunisie :

Dans le cadre du financement de la nouvelle unité d'acide sulfurique, la société a obtenu un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 15 000 000 dinars. Ce crédit est remboursable sur dix ans avec deux années de grâce au taux d'intérêt égal à TMM+1%. L'encours de ce crédit s'élève à 324 476 dinars correspondant à des échéances à moins d'un an et les charges d'intérêts correspondantes constatées en 2021 s'élèvent à 100 640 dinars.

Cet emprunt est couvert par des hypothèques sur les deux terrains situés à Gabes et un nantissement sur le matériel à acquérir.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Rémunération du Directeur Général

Le salaire net annuel du Directeur Général s'élève à 145 000 dinars hors impôts et taxes. Cette rémunération a été fixée par le Conseil d'administration du 23 Août 2019 qui l'a nommé.

Il bénéficie également d'une voiture de fonction et d'une prise en charge des dépenses nécessaires à

l'exercice de ses fonctions.

La charge brute supportée par la société, au titre de l'exercice 2021, relative au salaire du Directeur Général, s'élève à 235 588 dinars.

Montants servis aux administrateurs

Les jetons de présence servis aux administrateurs au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 275 000 dinars bruts.

Montants servis aux membres du comité permanent d'audit

Les montants servis aux membres du comité permanent d'audit au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à 16 000 dinars bruts.

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants se présentent comme suit (en dinars)

Désignation	Directeur Général		Membres du Conseil d'administration et du comité d'audit	
	Charge de l'exercice (*)	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice (**)	Passif au 31/12/2021
Avantage à court terme	235 588	-	275 000	216 000
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiement en action	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>235 588</b>	<b>-</b>	<b>275 000</b>	<b>216 000</b>

(\*) Ces montants sont présentés en brut.

(\*\*) Y compris le Président du Conseil d'administration

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et votre Conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

**Tunis, le 07 Mars 2022**

**Les commissaires aux  
comptes**

***CNBA***  
***Représentée par***

***L'EFAC***  
***Représentée par***

**Islem RIDANE**

**Mohamed Oussama HAMROUNI**